



Collectif en environnement Mercier-Est

**Bilan des activités 2019-2020
Perspectives 2020-2021**

**Par
Raymond Moquin, président**

1 INTRODUCTION

Ce bilan rend compte des réalisations du *Collectif en environnement Mercier-Est* (CEM-E). Il couvre la période du 1^{er} juillet 2019 au 21 août 2020.

2 RÉALISATIONS 2019-2020

2.1 État organisationnel du CEM-E

2.1.1 Adhérents

À la fin de l'année 2018-2019, le CEM-E disposait de 44 membres en règle. Ce nombre s'établit actuellement à 61 membres si tous ceux qui sont en renouvellement confirment leur réadhésion. Cela constitue un sommet dans l'histoire de notre organisme. Ce qui est encourageant, c'est que les membres conservent leur adhésion au Collectif d'une année à l'autre. Cette continuité dans le temps est un signe de l'ancrage solide du CEM-E dans le quartier.

Si le nombre de nos adhérents augmente, l'âge moyen de ceux-ci demeure élevé. La grande majorité de nos membres ont plus de 50 ans dont plusieurs au-dessus de 65 ans. Le CEM-E a encore de la difficulté à recruter des membres dans les groupes d'âges de 20, 30 et 40 ans et quand nous y arrivons, ce sont essentiellement des membres soutien. Comment intéresser des citoyens plus jeunes à s'intéresser aux problématiques liées à l'urbanisme et à l'environnement et à s'impliquer activement demeure un défi.

2.1.2 Fonctionnement interne

L'année 2019-2020 a été difficile. La pandémie due à la COVID-19 a considérablement paralysé nos activités durant au moins trois mois. Cela ne nous a pas uniquement empêché de nous réunir. Cela nous a également endormi individuellement. Nous n'avons pas profité de ce temps d'arrêt comme il aurait été possible de le faire.

Par contre, des initiatives ont été réalisées pour moderniser nos outils de travail. Le « Google Drive » du Collectif a été créé. Il s'implante tranquillement et inégalement mais à l'usage, on s'aperçoit qu'il est un outil très efficace et qui permet de mieux partager les informations entre tous les membres et à sauvegarder les documents.

Des comités sur différentes thématiques (transport en commun, réseau cyclable, nuisances, verdissement, urbanisme) avaient été créés pour développer des positions et des stratégies d'intervention. Ces derniers ont été presque complètement inactifs. Nous nous retrouvons donc avec des plateformes désuètes (réseau cyclable), inachevées (nuisances), ou confortablement en hibernation (transport en commun). Le

travail en comités demeure une nécessité mais nous avons besoin de membres prêts à s’y investir et d’une personne par comité pour en assumer le leadership.

Nous continuons à être principalement un groupe de réflexion. Nous écrivons des mémoires sur différents sujets comme par exemple lors de la consultation publique de l’OCPM sur le territoire Assomption-Sud – Longue-Pointe ou plus récemment sur le SIPI (Secteur industriel de la Pointe-de-l’Île). Cela nous apporte un succès d’estime mais ne contribue pas toujours à influencer les décideurs. Il est donc important que nous soyons un outil de mobilisation des citoyens en mesure également de les supporter lors de luttes qu’ils mènent pour l’amélioration de leur environnement.

Il devient de plus en plus évident que plusieurs batailles ne pourront pas voir d’avancées significatives si elles ne se font pas de concert avec des regroupements hors du quartier. Quelle forme cela prendra-t-il ? Cela reste à déterminer.

Un point très positif à souligner est l’implication des membres du c.a. au niveau de l’orientation et des prises de décision du CEM-E.

2.1.3 Visibilité et Communications

Le CEM-E est connu de plus en plus largement. Nos fréquentes interventions au conseil d’arrondissement et à d’autres tribunes, surtout avant la COVID-19, contribuent largement à ce rayonnement. Les médias locaux et même nationaux nous contactent de plus en plus souvent pour avoir notre opinion sans que nous ayons à les solliciter. Cela témoigne de l’élargissement de notre influence et de l’avantage de la présence continue dans le temps.

Le site internet du CEM-E a été complètement revampé. Cela était rendu nécessaire par la désuétude de notre ancien site. De facture moderne, les avis favorables sont unanimes. Le fait que le site permette de faire des adhésions et de récolter des dons a déjà contribué à recruter de nouveaux membres. Encore du travail reste à faire bien sûr pour y déposer des documents mais l’ossature est là.

La page Facebook continue à faire son bonhomme de chemin et contribue également à faire connaître le CEM-E.

Au niveau des communications externes, nous envoyons maintenant presque systématiquement nos communiqués de presse ou de lettres ouvertes à l’ensemble des médias, incluant les médias électroniques et les journaux nationaux comme Le Devoir ou La Presse +. Nous devons poursuivre dans cette voie.

Un comité communications avec un responsable doit être créé et une stratégie média doit être établie.

2.2 Rétrospective 2019-2020

Voici une rétrospective de quelques évènements importants qui ont marqué la dernière année.

Juillet 2019

- Rencontre du maire d'Arrondissement Pierre Lessard-Blais (25 juil.)

Août 2019

- Lecture et analyse du mémoire de Jeanne-Hélène Jugie : Les relations ville-port selon une approche d'écologie territoriale: le cas de Montréal
- Rencontre sur la qualité de l'air dans l'Est de Montréal (28 août 2019)

Septembre 2019

- Rencontre avec le cabinet d'avocats de G. Samet qui s'occupe des actions collectives.

Octobre 2019

- Organisation d'un débat électoral – Élections fédérales (3 oct.)
- Rencontre du député provincial M. Campeau (15 oct.)
- Intervention au conseil d'arrondissement sur le boisé Beni-Hana

Novembre 2019

- Forum 2019 de Solidarité Mercier-Est

Décembre 2019

- Soirées d'information sur la Vision de développement économique du secteur industriel de la Pointe-de l'Île (SIPI)

Janvier 2020

- Assemblée publique sur la qualité de l'air (18 janv.)
- Assemblée publique sur le projet de la cour de voirie (23 janvier)
- Assemblée publique – SIPI à Montréal-Est et dépôt du Mémoire du Collectif (23 janvier)
- Rencontre des Pollués de Montréal-Trudeau (30 janvier)

Février 2020

- Signature du registre du projet au 9200 rue Notre-Dame
- Rencontre de l'arrondissement et du promoteur concernant le projet de la cour de voirie rue Honoré-Beaugrand

Mars 2020

- COVID-19 – Pause de la plupart de nos activités
- Refonte du site internet

Avril 2020

- Rencontre virtuelle avec Gregor Kos, Professeur et chercheur au département de chimie et biochimie de l'université Concordia

2.3 Dossiers

2.3.1 Action collective

Des représentants du cabinet d'avocats de Me Samet sont venus nous rencontrer en septembre 2019 pour nous offrir leurs services en matière d'actions collectives. En ce sens, nous avons décidé de rencontrer des représentants des Pollués de Montréal-Trudeau à la fin du mois de janvier 2020 pour en connaître plus sur leurs démarches personnelles

Suite à cette rencontre, nous avons examiné certains de nos dossiers qui pourraient bénéficier de cette avenue mais avons jugé qu'en l'absence d'études récentes et de manque de données probantes, cette voie ne pouvait être envisagée dans l'immédiat.

Le rejet récent de la cause des Pollués de Montréal-Trudeau, malgré une solide préparation, montre les limites de la voie des actions collectives. Si celle-ci demeure un outil à considérer, elle doit être empruntée avec beaucoup de prudence et une grande préparation.

2.3.2 Port de Montréal

Les activités du Port de Montréal continuent de causer des préjudices sérieux aux citoyens, principalement pour les résidents riverains. Rappelons le pénible épisode du camionnage intensif de jour et de nuit relié au déplacement d'une cargaison de poudre de gypse de Montréal-Est vers l'usine de CGC, en novembre dernier par une flotte de camions lourds.

Le Port a organisé une rencontre publique le 5 décembre 2019 concernant la construction du viaduc au-dessus de la rue Notre-Dame. Plusieurs citoyens et des membres du CEM-E y ont participé. La présentation a fait l'objet de critiques sévères quant à la faiblesse des études concernant le bruit ainsi que le « green washing » qui lui était associée. Il ne semble pas qu'il y ait eu de suites à cette rencontre.

Le Port devait organiser une visite de ses installations au mois de mars ou avril pour le CEM-E mais cette visite a été annulée à cause de la COVID-19.

Le CEM-E doit avoir une position claire sur l'accroissement des activités portuaires. Publiquement, il a indiqué qu'il devrait y avoir un moratoire sur l'augmentation des activités portuaires aussi longtemps qu'il ne sera pas démontré qu'elles ne seront pas accompagnées d'une augmentation des nuisances pour les citoyens. Cette position demeure toutefois insuffisante et ambiguë. Il faut également développer une stratégie d'actions.

2.3.3 Qualité de l'air

L'an dernier, nous avons participé à une conférence de presse organisée par le parti Vision Montréal (parti d'opposition) et intégré le panel lors de l'activité organisée par le Bloc Québécois à Montréal-Est en mars 2019. Nous avons également eu une entrevue à la radio de Radio-Canada à l'émission du matin de Patrick Masbourian.

Sur le fond, notre position n'a pas changé. Il est inacceptable que les normes minimales concernant les rejets atmosphériques ne soient pas respectées et que la population ait été tenue dans l'ignorance. Le problème de CCR (arsenic) n'est qu'un parmi d'autres et il nous faut avoir une vue d'ensemble de la question. Pour Mercier-Est, le problème de la qualité de l'air causé par le camionnage demeure central. Il doit y avoir davantage de stations d'échantillonnage, notamment près de l'intersection Notre-Dame et de la voie de service de l'autoroute 25.

Un rapport de la Direction régionales de la santé publique semble démontrer que la situation dans l'est n'est pas dramatique même si certains indicateurs sont quand même défavorables pour notre secteur. Il faudrait prendre connaissance de ce dossier, l'évaluer et avoir une position claire à ce sujet.

Depuis ce temps, d'autres individus et regroupements incluant Québec Solidaire, ont été actifs sur ce terrain alors que notre présence a été plutôt discrète. Plusieurs de nos membres ont participé à la signature d'une pétition sur la qualité de l'air initiée par Vincent Marchione (au nom du Regroupement – Vigilance environnementale de l'est de Montréal). Québec Solidaire envisage maintenant de créer une coalition dans l'est sur cette question. Nous devons nous positionner clairement sur cette initiative.

Durant la même période, nous avons établi une collaboration avec un chercheur de l'Université Concordia pour nous aider à recueillir plus de données sur la qualité de l'air du quartier.

2.3.4 Projets du 9200 Notre-Dame et de la cour de voirie

Ces deux projets immobiliers ont plusieurs points en commun. Ces projets dérogent aux règlements d'urbanisme concernant le nombre d'étages permis. Le CEM-E considère également qu'ils négligent ou à tout le moins sous-estiment plusieurs enjeux notamment celui lié à la fluidité de la circulation. Finalement, ces deux projets ont eu à vivre avec une demande de signatures du registre pour la tenue d'un référendum. Dans ces deux cas, le nombre de signatures a été insuffisant, le premier projet profitant d'une tempête de neige et le deuxième de la tenue du registre alors qu'il avait été annoncé que les bureaux de l'Arrondissement étaient fermés à cause de la COVID-19.

Dans les deux cas donc, il aurait été fort possible que les résultats aient été très différents si la signature des registres s'était déroulée dans un contexte normal.

Dans le cas du projet de la cour de voirie, le CEM-E avait depuis longtemps revendiqué que la sortie sur la rue Honoré-Beaugrand soit déplacée sur la rue Hochelaga afin de ne pas nuire à la mobilité de la circulation. Il y avait également des réserves sérieuses quant au niveau de densification et le nombre d'étages du projet. L'arrondissement a fait la sourde oreille à toutes les représentations du Collectif.

Ces deux projets démontrent qu'il faut être à l'affût de tous les projets mis de l'avant par les promoteurs et ce, dès les premières étapes afin de bien comprendre les enjeux et les conséquences qu'ils apportent au cadre urbain.

2.3.5 Le SIPI (Secteur industriel de la Pointe-de-l'Île) et l'Écoparc de la Grande Prairie

L'an dernier, le projet de l'Écoparc de la Grande Prairie faisait l'objet d'une consultation publique de la part de l'OCPM. Cette année, c'était le SIPI, soit le Secteur Industriel de la Pointe-de-l'Île qui faisait l'objet d'une démarche de consultation sous les auspices de Réalisons Montréal.

Dans les deux cas, on retrouve, sous un emballage plus vert, le même type de développement industriel que celui d'aujourd'hui centré sur les activités de logistique, le camionnage, la pétrochimie et l'industrie lourde. Cela est inquiétant alors que de plus en plus, les citoyens réclament un changement de paradigme quant au développement industriel de l'est de Montréal.

Pour ces deux développements industriels, le CEM-E continue à revendiquer qu'il ne faut pas simplement un peu plus d'espaces verts dans ces quartiers industriels. Il doit y

avoir une réelle révolution quant aux types d'activités qui s'y implantent, des industries moins polluantes et qui ne génèrent pas de camionnage, pourquoi pas un hôpital, etc.

Le CEM-E doit contribuer à mobiliser les citoyens afin que ces deux développements tiennent compte des intérêts des citoyens de l'est de l'île.

Un mémoire a été déposé à cet effet par le Collectif .

<https://www.realisonsmtl.ca/11550/widgets/48574/documents/33613/download>

2.3.6 Transport en commun

La crise de la COVID-19 a durement frappée le transport collectif au point que l'ARTM exige des coupures de plusieurs centaines de millions de dollars aux sociétés de transport de Montréal et des villes environnantes. Cela pourrait se traduire par des coupures de service et des augmentations des coûts aux usagers. Peut-on exclure que des projets structurants soient retardés, voire annulés ? La COVID-19 ne doit pas être un frein au développement du transport collectif.

L'est de Montréal a besoin d'un système de transport en commun structurant. Cela est essentiel pour son développement économique et social. De vastes terrains ne demandent qu'à y être développés, tant au niveau industriel que résidentiel. La CAQ au pouvoir semble favorable à ce projet. Pourtant, on n'en entend peu parler. Nous souhaitons que nos élus municipaux et nos députés de l'est de l'île réaffirment haut et fort leur engagement pour la réalisation de ce projet, que cela soit un tramway ou un autre type de moyen de transport. Le CEM-E ne favorise pas toutefois la formule du REM pour y parvenir.

Le projet de la ligne bleue du métro a fait les manchettes à plusieurs reprises depuis quelques mois. Ce projet a un impact important pour l'est et notre quartier est aux portes de l'arrondissement d'Anjou. Le CEM-E devra se positionner à ce sujet

À l'intérieur du quartier Mercier-Est, de larges secteurs vivent avec une carence de services. Dans sa plateforme, le CEM-E a fait plusieurs propositions afin d'améliorer la desserte locale. Une de ses revendications, soit le déplacement du circuit d'autobus 26, a d'ailleurs été reprise par la STM, de façon un peu différente il est vrai. Le nouveau circuit no 26 constitue une nette amélioration par rapport à la situation précédente.

Le CEM-E dispose d'une plateforme mais celle-ci date déjà de deux ans. Il y aurait lieu de lui faire une mise-à-jour de façon à valider si nos revendications sont toujours adéquates et de les populariser auprès de la population et des décideurs, notamment la STM, l'ARTM et les différents niveaux de gouvernement. Le CEM-E doit développer une stratégie pour faire avancer ses revendications.

2.3.7 Réseau cyclable

Il y a eu plusieurs développements quant au développement du réseau cyclable dans l'Arrondissement et en particulier dans Mercier-Est. Il y a eu entre autres l'implantation du Réseau Express Vélo (REV) sur la rue Souigny et du couloir d'apaisement de la circulation sur la rue Dubuisson. On voit actuellement se réaliser des projets de repavage de certaines pistes cyclables comme celle au parc de la Promenade Bellerive. Ces développements sont appréciés.

Toutefois, au niveau des liens nord-sud, une des revendications majeures du CEM-E soit celui à proximité de l'autoroute 25 demeure liée à la finalisation des travaux au pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. Ce projet est actuellement retardé et cela signifie que ce lien cyclable ne sera pas réalisé avant plusieurs années. De même, l'amélioration de la qualité de la piste cyclable Notre-Dame à l'ouest de notre quartier est liée au projet d'amélioration de la rue Notre-Dame. Ce projet peut également prendre plusieurs années avant de se concrétiser. Cela est inacceptable dans les deux cas et le CEM-E continuera à revendiquer que des améliorations soient apportées.

À l'échelle montréalaise, nous étions présents à la Coalition Vélo-Montréal. Nous n'y avons plus de représentant. Si un membre avait des disponibilités, ce serait une bonne chose d'y être présent. Au niveau de l'Arrondissement, l'association piétons-cycliste de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve bat malheureusement de l'aile.

La plateforme du CEM-E date déjà de quatre ans. Dans la mesure où des membres passionnés de vélo voudront s'y pencher, un rafraîchissement de celle-ci serait souhaitable

2.3.8 Verdissement / Trame verte

Même si le quartier est bien pourvu en parcs urbains, il s'agit d'un dossier important pour l'est de l'île de Montréal. Bien que nous ayons fait des représentations dans certains dossiers depuis quelques années, comme pour le golf d'Anjou ou le boisé Béni-Hana, notre incapacité à développer une position cohérente nous empêche d'intervenir de façon pro-active.

Il semble y avoir une certaine volonté d'établir la fameuse trame verte qui doit relier les espaces verts de l'est de l'île, il nous faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

Il faut également surveiller si le plan d'action canopée 2012-2021 de la Ville de Montréal remplit ses promesses.

3 REPRÉSENTATIONS

3.1 Mise en contexte

Nous sommes un interlocuteur respecté dans le quartier. Nous recevons généralement une bonne écoute de nos élus, tant au niveau de nos députés fédéral que provincial. Cela semble plus difficile avec nos élus municipaux. Nous participons à plusieurs comités comme celui de bon voisinage du Port de Montréal, des usines traitement des matières organiques et du projet de la cour de voirie. Toutefois, dans quelle mesure réussissons-nous à véritablement influencer les élus et les entreprises ? Plus souvent qu'autrement, on nous écoute poliment mais les décisions fondamentales demeurent inchangées. Cela pose la question de la pertinence de la participation à certains comités d'entreprises. Il ne faut pas que celle-ci soit une caution morale pour justifier leurs décisions.

3.2 Conseil municipal, Conseil d'arrondissement et CMM

La pandémie a entraîné l'interruption des séances publiques du conseil d'arrondissement. Toutefois, la constatation qui avait été faite l'an dernier se confirme à savoir qu'il est plus difficile d'avoir accès à nos élus de Projet Montréal qu'avec l'ancienne administration. Nos élus ne sont pas ouverts aux commentaires et aux critiques. Ils gouvernent sans réelle consultation. Dans certains cas, comme celui du développement de la cour de voirie, on sent nettement que les décisions sont prises d'une façon idéologique sans tenir compte des préoccupations des citoyens. Ce constat est navrant car les attentes étaient élevées. De tous les comités, c'est le CCU (Comité consultatif d'urbanisme) qu'il faudrait vraiment suivre à la trace.

Dans plusieurs dossiers, ce n'est pas l'arrondissement mais bien la Ville de Montréal qui est l'interlocuteur. Comme mentionné dans les rapports précédents, il faudrait assister plus régulièrement aux assemblées du Conseil municipal et du CMM, du moins lorsque les séances publiques reprendront. Entretemps, même si cela n'est pas très stimulant, ce serait bien de suivre les séances virtuelles

Cela pose toutefois la question de l'importance et du niveau d'énergie que nous devons consacrer à ces forums.

3.3 Solidarité Mercier-Est (SME)

L'esprit de collaboration entre le CEM-E et SME se poursuit. Nos interventions sont appréciées et plusieurs ont été votées à l'unanimité par l'assemblée régulière des membres ou/et au Comité de développement social-urbain (CDSU). Il faut continuer à siéger à ces instances car cela donne une audience plus large à nos préoccupations.

Le Forum 2019 a été tenu en novembre dernier. Il a réuni un nombre important de citoyens. Malheureusement, la formule utilisée (des tables d'information suivie d'un

vote sur les priorités) ne permettait pas un réel débat d'idées. Néanmoins, des orientations urbanistiques intéressantes en sont ressorties. Nous attendons impatiemment le rapport qui en découlera.

3.4 CLIC (Comité de liaison industriel-communautaire)

Le CLIC est un comité créé par l'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM) il y a plus de 25 ans dans le but de rapprocher les industries de la population. Il réunit des représentants des industries-membres, de divers organismes communautaires et institutionnels et des citoyens. Le CEM-E a soumis le nom de Ronald Daignault comme représentant à ce comité mais nous n'avons pas été recontactés.

3.5 Comité de suivi Est du Centre de traitement des matières organiques (CTMO)

Le Comité de suivi Est du Centre de traitement des matières organiques regroupe les installations de biométhanisation, de compostage et le centre pilote de pré-traitement. Le rôle du comité est consultatif et son mandat est de favoriser les échanges, prendre connaissance des engagements de l'agglomération et des performances des CTMO en termes de nuisance ainsi que d'effectuer des recommandations. Ronald Daignault est le représentant du CEM-E à ce comité.

La construction de l'usine de biométhanisation commencera cet été et utilisera une technologie éprouvée. La question des odeurs dégagées par l'usine soulève des inquiétudes mais la direction indique que toutes les mesures seront prises afin d'éviter des problèmes. Notre représentant a quand même demandé de caractériser tout ce qui peut sortir de leur cheminée. Le centre de compostage est sur la glace. Il est permis de se demander ce qu'on va faire avec le pré-compost.

3.6 Comité de relations communautaires de Contrecoeur

Ce comité, actuellement animé par une représentante de la Société d'habitation de Montréal (SHDM), réunit un fonctionnaire de l'arrondissement, le conseiller municipal de Tétreaultville et des citoyens du Faubourg, de Tétreaultville. Nous ne savons pas si ce comité poursuit encore ses activités et si notre présence y serait utile. Nous n'avons pas actuellement de représentant à ce comité.

3.7 Indorama

Le CEM-E a soumis le nom de Ronald Daignault comme représentant à ce comité mais nous n'avons pas été recontactés.

3.8 Port de Montréal : Comité de bon voisinage et interfaces Port-Ville

Jean Lapointe est le représentant du CEM-E et fait partie du Comité de bon voisinage du Port de Montréal. Il présente fermement les revendications des citoyens sur plusieurs enjeux.

La question des interfaces du port avec le quartier est traitée dans un comité distinct. Les propositions du Port de Montréal ont été décevantes et les travaux avancent à pas de tortue.

3.9 Comité de suivi du site Honoré-Beaugrand (projet de la cour de voirie)

Ce comité est consultatif et a pour but de réunir les différents intervenants (citoyens, fonctionnaires, architecte, entrepreneur) afin d'échanger l'information concernant l'évolution de ce projet et de discuter également des préoccupations des résidents, particulièrement durant les travaux. Colette Boulanger nous représente à ce comité.

3.10 Autres représentations

Certains de nos membres représentent le CEM-E à d'autres comités (ex : Ronald Bouvier à Ciment Lafarge). D'autres participent à des comités à titre individuel, notamment Réal Bergeron à la Coalition vigilance oléoduc (COVO) et aux Pollués de Montréal-Trudeau.

4 PERSPECTIVES 2020-2021

4.1 IDENTITÉ

Quelle est le type d'organisation que nous voulons former ? Voulons-nous d'abord être un organisme visant à convaincre nos élus du bien-fondé de nos revendications afin de bonifier les différents projets qui sont présentés ? À l'opposé, voulons-nous d'abord être un groupe de pression et de mobilisation citoyenne ? Évidemment, nous ne pouvons être 100 % l'un ou l'autre.

Néanmoins, si nous ne pouvons mobiliser les citoyens, il est très difficile de convaincre les autorités responsables de tenir compte des préoccupations de la population, surtout si elles heurtent en tout ou en partie le pouvoir économique. Sans se faire d'illusions, le CEM-E doit mettre davantage d'énergie dans le travail de sensibilisation et de mobilisation.

4.2 PRIORITÉS INTERNES

Le CEM-E compte une soixantaine de membres. Entre 10 et 15 d'entre eux participent plus ou moins activement à nos activités. Plusieurs regroupements aimeraient sans doute se retrouver dans notre situation. Toutefois, dans la mesure où nous désirons diversifier nos interventions, du sang neuf serait bienvenu.

Malheureusement, peu de membres sentent qu'ils ont une responsabilité à ce niveau. Récemment, une campagne de recrutement « douce » a été lancée avec comme objectif que chaque membre essaie d'en recruter un nouveau. A-t-on fait des efforts en ce sens. A-t-on parlé du Collectif à des voisins, des amis ? Profitons de toutes les chances qui se présentent à nous pour renforcer notre organisme.

Il y a lieu de relancer le travail en comités, surtout si nous réussissons à recruter de nouveaux membres désireux de s'impliquer. Cela prend toutefois des membres prêts à en prendre la responsabilité.

Malgré les restrictions dues à la COVID-19, nous devons multiplier les occasions de rencontrer la population, que ce soit lors de café urbain, de forums, etc. Par l'entremise de SME, peut-être pouvons-nous créer des événements ciblés ? Soyons imaginatifs.

La maîtrise des nouveaux outils comme « Google drive » doit également faire partie de nos priorités internes afin de faciliter la circulation de nos documents.

Nos outils de communication comme le site internet revampé, notre page Facebook et notre compte Twitter doivent devenir des moyens de sensibilisation, d'organisation et de recrutement encore plus efficaces. Nous devons également utiliser intelligemment les médias traditionnels.

4.3 AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

Il y a quelques semaines, nous avons tenu une réunion interne où nous avons discuté de nos priorités. Il en est ressorti que le type de développement économique de l'est de l'île de Montréal allait façonner en bonne partie la qualité de vie du milieu dans lequel nous vivons. Pour cette raison, l'orientation de projets de développement comme l'Écoparc de la Grande Prairie ou du Secteur Industriel de la Pointe-de-l'Île et la place du Port de Montréal prennent une importance primordiale. Tant et aussi longtemps que nous laisserons le Port, les activités de logistique, l'industrie lourde et la pétrochimie avoir le haut du pavé, la qualité de vie de nos milieux ira en décroissance. Il faut travailler à changer le paradigme du développement économique de l'est.

Une grande partie des nuisances urbaines vécues par les citoyens de l'est de l'île de Montréal sont d'ailleurs tributaires de sa structure économique. Pensons seulement à la densité du camionnage sur les rues Notre-Dame et Sherbrooke, à la pollution de l'air et au bruit. La réduction des nuisances est un sujet sur lequel nous pouvons nous appuyer pour susciter un large appui dans la population. D'autres regroupements sont déjà actifs comme celui sur la qualité de l'air piloté en grande partie par Québec Solidaire. Une stratégie gagnante doit être établie.

Le développement du transport en commun demeure d'une importance capitale. La crise de la COVID-19 a fragilisé tout ce secteur. L'ARTM exige de la STM et des autres compagnies de transport collectif des coupures de centaines de millions de dollars ce qui ne peut que se traduire par une réduction du service. En particulier, il faudra être vigilant sur les dossiers du tramway de l'est, de la ligne bleue du métro et de la desserte locale.

Dans la mesure de nos moyens, nous devons également nous préoccuper de la question du transport actif (réseau cyclable) en pleine transformation. La question du verdissement ne pourra pas être ignorée elle non plus.

4.4 COALITIONS ET ALLIANCES

Le CEM-E toujours favorisé les alliances avec d'autres organismes. Nous l'avons fait avec la coalition devenue Mobilisation 6600. Nous avons participé à des activités ponctuelles pilotées par des partis politiques (Bloc Québécois, Vision Montréal) sur la question de la qualité de l'air. Nous continuerons à le faire dans le futur. Nous devons maintenant nous questionner quant à notre position face à la Coalition pour la qualité de l'air dans l'est qui nous est proposé par un comité d'action environnementale de Québec Solidaire. Si la démarche est politique, elle ne doit pas être partisane.

4.5 REGROUPEMENT DE QUARTIER OU RÉGIONAL

Le CEM-E est reconnu comme un organisme pertinent depuis de nombreuses années. Même si son nom l'identifie à un quartier, cela ne l'a pas empêché d'intervenir sur plusieurs sujets régionaux ou même locaux mais à l'extérieur de son secteur. Les exemples sont nombreux : le PMAD (Plan métropolitain d'aménagement et de développement – Plan d'urbanisme), les usines de traitement des matières résiduelles, la Cité de la Logistique, l'Écoparc de la grande Prairie, le SIPI, les installations de la CIAM (Corporation internationale d'avitaillement de Montréal) à Montréal-Est, le golf d'Anjou, le lien de transport structurant vers l'est de l'île, etc. De fait, depuis plusieurs années, la plupart des dossiers que nous traitons concernent tout l'est de l'île.

Quel est alors notre intérêt à continuer à s'identifier comme un groupe de quartier ? Risque-t-on de perdre une reconnaissance durement acquise ou de s'éloigner de notre base ? Cela nous empêche-t-il de recruter des personnes intéressantes hors de notre quartier immédiat ou d'intéresser les médias sur des enjeux régionaux ? Comme président, je vois des avantages à devenir un regroupement régional. Une réflexion sur cet enjeu devrait être faite au cours de l'année.

5 CONCLUSION

Le CEM-E est en bonne santé et plus pertinent que jamais. Il continue à faire des gains significatifs en termes de visibilité. Il a augmenté son nombre d'adhérents et noué des liens avec des citoyens d'autres quartiers.

Le CEM-E doit profiter de toutes les occasions pour rallier de nouveaux membres et ensuite à les conserver. Nous n'aurons jamais trop de membres. Il faudra être créatif dans notre façon de nous organiser. Le bon fonctionnement des comités de travail est l'une des principales clés du succès.

Le CEM-E doit toutefois bien définir le type d'interventions à prioriser. Nous sommes d'abord et avant tout un groupe expert, reconnu largement pour la qualité de ses interventions et de ses mémoires et qui tente d'influencer les décideurs, en premier lieu nos élus municipaux, Cela nous procure un certain respect d'estime de nos vis-à-vis et permet parfois d'orienter certaines décisions, comme par exemple l'interdiction du camionnage de nuit sur les rues Notre-Dame et Sherbrooke. Toutefois, cette seule orientation a ses limites. Dans les batailles à venir, notamment quant aux volontés d'expansion des activités du Port de Montréal, il est clair que cela sera insuffisant. Le CEM-E doit devenir un outil de mobilisation ouvert à des alliances avec des regroupements hors du quartier.

Nous devons également être plus autonomes et créer davantage de rassemblements sur notre propre base, comme celui du café urbain sur les nuisances ou le débat électoral centré sur l'environnement lors des élections fédérales.

Nous sommes un groupe de bénévoles avec des moyens limités. Nous ne pouvons donc pas, par conséquent, mener toutes les batailles, être présent sur tous les comités, etc. Il nous faudra donc choisir nos interventions et surtout bien développer nos objectifs et nos stratégies.

Il ne faut pas que le CEM-E soit dépendant du travail de deux ou trois personnes, y inclus son président. De là l'importance d'attirer au CEM-E les éléments les plus dynamiques du quartier sur les questions urbanistiques et environnementales. La question du recrutement doit donc être vue comme une responsabilité collective.